



alliance française des designers

Paris, le 17 octobre 2008

Monsieur le Maire
Hôtel de ville
10, place Concorde
52000 CHAUMONT

Monsieur le Maire,

Nous avons pris connaissance du concours de création d'un timbre sur la ville de Chaumont, organisé par la Poste et votre ville.

Nous nous sommes réjoui que le programme philatélique 2009 ait pris l'initiative d'un tel timbre pour célébrer la ville de Chaumont, la ville de l'affiche et du graphisme, au festival de réputation nationale et internationale. L'événement aurait pu faire date dans l'histoire de la création philatélique et graphique en France. Malheureusement, nous craignons qu'il n'en soit rien.

L'appel à candidature qui a été lancé, est exactement le type de consultation que nous recommandons à tous les designers professionnels du graphisme, d'éviter.

Un appel d'offres sérieux ne peut être non rémunéré, ouvert à qui se dit graphiste et se passer d'un cahier des charges sérieux et argumenté. Cet appel public ne garantit aucune de ces nécessités. Récemment notre organisation a signé avec les dix-neuf membres de l'Alliance Graphique internationale en France (AGI), un appel solennel en ce sens.

Il est dommage que la Ville de Chaumont qui multiplie les efforts, depuis presque vingt ans, pour que le graphisme de qualité ait droit de cité dans notre pays, se fourvoie de cette manière. Probablement, l'opportunité de la réalisation de ce timbre n'a pas laissé beaucoup de temps pour y réfléchir. Il n'en reste pas moins que répondre, en deux semaines, à un concours organisé en l'état, serait suicidaire au regard des conditions que notre profession obtient déjà dans d'autres pays de la Communauté Européenne.

Nous déplorons que par ce concours une structure française aussi importante que La Poste offre pareille image de la non-considération accordée, chez nous, en France aux créateurs dans les domaines intellectuels et artistiques du design.

C'est avec regret, vous l'avez compris, Monsieur le Maire, que nous recommanderons, en toute responsabilité, à tous les graphistes français, soucieux de l'avenir de leur art, de s'abstenir de répondre à cet appel public qui fait trop peu cas de leur profession et de l'intérêt profond que la Ville de Chaumont porte au graphisme.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

François Caspar
président fondateur, chargé des questions juridiques
f.caspar@alliances-francaise-des-designers.org